



Continuons
à agir

**pour donner
un avenir
à ceux qui
perdent la vue**

**Comment
vivre sans
la vue ?**

www.avh.asso.fr

**Association
Valentin
Haüy**
Au service des aveugles
et des malvoyants

Un combat

encore inachevé...



Le combat pour
l'avenir de

ceux qui
perdent
la vue

n'est pas achevé.

Sans avenir, profondément isolées dans leur état d'assistées, tel a été dans les temps anciens le sort funeste des personnes privées de la vue.

Au siècle des Lumières, Valentin Haüy, homme de cœur et de talent ouvrit aux aveugles le chemin de leur avenir : l'accès à la lecture, à la culture. Bien que voyant, il eut l'intuition géniale que le toucher pouvait se substituer à la vue. Et dans l'école qu'il créa en 1785 - devenue aujourd'hui l'Institut National des Jeunes Aveugles, INJA - des enfants aveugles purent apprendre à lire avec leurs doigts sur des textes en relief.

40 ans plus tard, Louis Braille, alors jeune élève surdoué de cette même école, mit au point le célèbre alphabet en points saillants qui devait ouvrir définitivement les portes du savoir et de la vie à part entière à ceux que le handicap visuel avait trop longtemps exclus.

Lire, écrire, accéder au savoir, y contribuer, tout était devenu possible aux personnes aveugles en ce début du 19^{ème} siècle. Mais la route est longue qui conduit du possible à la réalité. Car si les instruments principaux de l'autonomie des personnes aveugles étaient acquis, l'organisation sociale leur permettant de participer pleinement à la vie de la cité, et notamment à la vie professionnelle, ne l'était aucunement.

C'est à **Maurice de La Sizeranne, aveugle** et ancien élève de l'INJA, que revient le mérite d'avoir franchi une nouvelle étape essentielle. Fondant en 1889 - il avait alors 31 ans - l'Association Valentin Haüy, il créa la première imprimerie braille, la première bibliothèque braille, les premiers ateliers de travail adaptés...

Jusqu'à sa mort en 1924, il contribua de façon décisive, comme Secrétaire Général de l'Association Valentin Haüy, à mettre en place les conditions d'une réelle autonomie sociale et professionnelle des personnes aveugles.

Poursuivons-le **ensemble.**

Avec Vous, continuons à agir...

Agir pour l'autonomie des personnes qui perdent la vue c'est, aux côtés des 3 000 bénévoles de l'Association Valentin Haüy :

Informé, conseiller, orienter

Comment faire face à la déficience visuelle si l'on n'est pas d'abord informé, conseillé, soutenu ?

Notre premier rôle est d'accueillir les personnes en situation de handicap visuel et celles menacées par la malvoyance ou la cécité. Nous sommes à leur disposition à Paris et dans plus de 110 Comités Régionaux et Locaux pour les accueillir, les informer, proposer des solutions, leur redonner confiance en l'avenir.



Défendre les droits des personnes en situation de handicap visuel

Les personnes aveugles ou malvoyantes ont droit, comme tout un chacun, de se déplacer en ville, de s'instruire, de travailler, d'accéder à l'information, à la culture, aux loisirs.

Pour faire reconnaître et appliquer ces droits, l'Association agit auprès des Pouvoirs publics, des Collectivités... et, dans toute la France, auprès des instances en charge des questions relatives au handicap.

Elle propose également un soutien juridique à toutes les personnes confrontées à des difficultés dans la reconnaissance de leurs droits de déficient visuel.

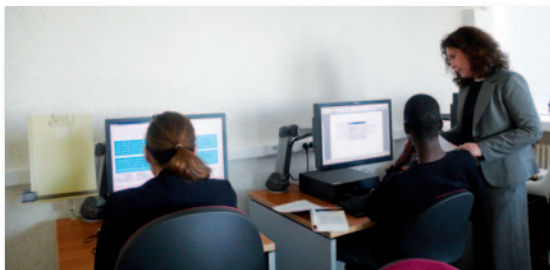
Contribuer à la formation professionnelle, favoriser l'emploi

Pour les jeunes déficients visuels, il n'y a pas d'avenir sans qualification professionnelle et sans emploi. Sortir de l'isolement, être actif, être utile, gagner sa vie, les jeunes déficients visuels se battent pour atteindre ces objectifs.

Pour leur en donner les moyens, l'Association a créé et gère des Centres de formation professionnelle conduisant à des métiers d'avenir, la masso-kinésithérapie par exemple.

Elle s'associe aussi à d'autres instances pour favoriser l'insertion de ces jeunes dans le

monde du travail et emploie elle-même de nombreux travailleurs déficients visuels dans ses Services et dans ses Etablissements du secteur adapté ou du secteur protégé.



Restaurer et développer l'autonomie

Retrouver la plus grande autonomie possible dans les activités de la vie quotidienne, c'est le vœu le plus cher de toute personne qui perd la vue.

Nous accompagnons cette démarche de multiples façons :

- par des formations proposées dans toute la France telles que cours de locomotion, d'informatique adaptée, de braille...
- par la sélection et la mise à disposition de matériel spécialisé : depuis le téléphone à grosses touches jusqu'au GPS vocal, en passant par le lecteur de livres au format « Daisy », ces aides techniques sont une immense ressource pour les personnes déficientes visuelles.



Promouvoir l'accès à l'écrit

Peut-on imaginer de vivre sans lire ? non, assurément.

Du livre en braille au livre sonore, l'Association n'a cessé de développer ses bibliothèques de prêt : à Paris et par correspondance, les lecteurs braille ont accès à la plus grande bibliothèque braille du monde francophone ; à Paris, en région, par correspondance, les bibliothèques de livres parlés offrent toujours plus de titres. Sans oublier les films audiodécrits, les partitions musicales en braille, ainsi que les livres en gros caractères pour ceux qui y ont accès.

Proposer des activités culturelles, sportives et de loisir

Continuer à vivre lorsque l'on a perdu la vue, c'est aussi participer à ce qui fait la richesse de la vie en société : sorties culturelles, cercles amicaux, création artisanale, randonnées, séjours touristiques...

A Paris comme en région, nous proposons aux personnes déficientes visuelles des activités de toutes sortes, allant de la simple réunion autour d'une table de jeu de société, à la visite tactile de musées, en passant par les conférences, les ateliers manuels... et, pour les plus jeunes, la pratique de sports adaptés.



Aujourd'hui, grâce à ses donateurs et à ses 3000 bénévoles, l'Association Valentin Haüy :

Contribue à la recherche en ophtalmologie et à la prévention de la cécité

en participant notamment, avec son partenaire l'OPC, à l'équipement de Centres de Santé en matériel de dépistage de la rétinopathie diabétique, première cause de cécité en France avant 65 ans, et à la recherche avec son partenaire RETINA France.

Propose ses services à Paris et dans plus de 110 Comités Régionaux et Locaux

Partout où l'Association est présente, les personnes déficientes visuelles sont accueillies, informées, orientées ; des activités culturelles et de loisir leur sont proposées. Directement ou par correspondance, suivant la taille du Comité, tous les services de l'Association sont à leur disposition : matériel spécialisé, cours de locomotion, d'informatique et de braille, bibliothèques de livres parlés, de livres en braille, de films audio-décrits...

Gère des établissements destinés à la formation professionnelle et à l'emploi de déficients visuels, ainsi que des lieux de vie et de vacances :

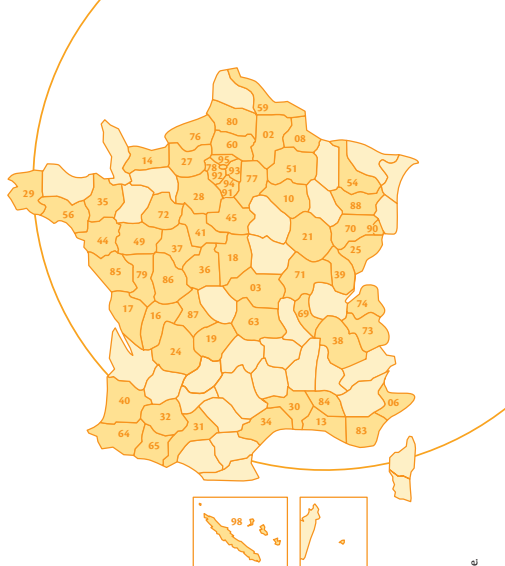
- 2 Centres de formation professionnelle avec hébergement, à Paris et dans l'Essonne,
- 2 ESAT, près de Lyon et près de Clermont-Ferrand,
- 2 Entreprises Adaptées, à Paris et à Nantes,
- 2 imprimeries braille intégrées, à Paris et à Lyon,
- 1 Résidence-services pour seniors déficients visuels à Paris, et 1 Résidence-services pour étudiants et jeunes travailleurs déficients visuels à Paris,
- 1 Centre de vacances adapté à Arvert, près de Royan.



Et aussi : EN DEHORS DE NOS FRONTIÈRES,

la solidarité de l'Association avec les plus démunis se manifeste surtout en Afrique francophone, sous forme de formations à l'informatique adaptée, de création de bibliothèques braille et sonore et de bourses d'étude pour étudiants aveugles.

Fondée en 1889 et reconnue d'utilité publique en 1891, l'Association Valentin Haüy est une association de bénévoles. Statutairement, ses instances dirigeantes sont composées à parité de bénévoles voyants et de bénévoles non-voyants. Son action repose sur la générosité de ses donateurs.



*Il y a un Comité Valentin Haüy près de chez vous.
Retrouvez toutes les adresses sur www.avh.asso.fr*



L'Association Valentin Haüy est agréée par le Comité de la Charte, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Adresse de votre Comité Régional ou Local



Association Valentin Haüy - 5, rue Duroc - 75007 Paris
Téléphone : 01 44 49 27 27 - e-mail : avh@avh.asso.fr - Site Internet : www.avh.asso.fr